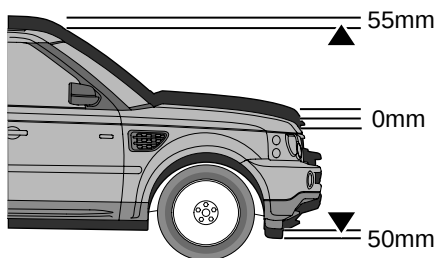


Suspension pneumatique

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Utilisation



E90945

Le système de suspension pneumatique maintient la hauteur correcte du véhicule en régulant la quantité d'air contenue dans les ressorts pneumatiques du véhicule.

Sauf indication contraire, vous ne pouvez effectuer les changements de hauteur que lorsque le moteur est en marche et que les portes conducteur et passager sont fermées.

Lorsque le système de suspension pneumatique soulève le véhicule, il utilise l'air comprimé contenu dans son réservoir. La suspension se lèvera beaucoup plus lentement si ce réservoir est vide à la suite de relevages et d'abaissements répétés de la suspension.

Hauteur tout-terrain

Cette hauteur est supérieure de 55 mm (2,2 in) à la hauteur normale (sur route). Cela permet d'obtenir une garde au sol ainsi que des angles d'approche, d'attaque arrière et de rampe améliorés. See **SPECIFICATIONS**

TECHNIQUES (page 265).

Vous pouvez sélectionner la hauteur tout-terrain à n'importe quelle vitesse supérieure à 40 km/h (24 mi/h). Lorsque la suspension est réglée à la hauteur tout-terrain, le système sélectionne automatiquement la hauteur sur route si la vitesse du véhicule dépasse 50 km/h (30 mi/h).

Note : Si le système *Terrain Response™* est actif, certaines de ses combinaisons programme/gamme procéderont au réglage automatique de la hauteur de suspension.

Note : Si une prise de remorque est utilisée, la commande permettant d'augmenter la hauteur de suspension est neutralisée.

Mode surélevé

Si le bas de caisse du véhicule touche le sol à la hauteur tout-terrain et que le système d'antipatinage se déclenche, le mode surélevé entre automatiquement en action de façon à surélever le véhicule. Vous ne pouvez pas sélectionner le mode surélevé manuellement.

Suspension pneumatique

Hauteur d'accès

AVERTISSEMENT



Veillez à ce que rien ni personne ne se trouve à proximité du véhicule lors de l'abaissement de la suspension. La différence entre la hauteur tout-terrain et la hauteur d'accès est de 105 mm (4,1 in).

La hauteur d'accès est de 50 mm (2,0 in) inférieure à la hauteur sur route. La hauteur d'accès facilite l'entrée, la sortie et le chargement du véhicule.

La suspension passe automatiquement à la hauteur d'accès lorsque la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h (6 mi/h).

Si vous sélectionnez directement la hauteur d'accès à partir de la hauteur tout-terrain, le système ordonne le retour à la hauteur tout-terrain dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h (6 mi/h). Sinon, le système relève la suspension à la hauteur sur route.

Hauteur à vitesse élevée

Si le véhicule roule à plus de 160 km/h (100 mi/h) pendant plus de 5 secondes, la hauteur de suspension s'abaisse de 20 mm (0,75 in). Cette action est automatique et ne peut pas être neutralisée manuellement. La hauteur de suspension redevient normale lorsque la vitesse du véhicule reste en dessous de 130 km/h (80 mi/h) pendant au moins 30 secondes.

Mode hauteur limitée

Le mode hauteur limitée permet de verrouiller la suspension à la hauteur d'accès lorsque le véhicule doit rouler à basse vitesse. Cela permet d'augmenter la garde au plafond, par ex. dans les parkings à plusieurs étages.

Vous ne pouvez sélectionner le mode hauteur limitée que lorsque le véhicule roule à moins de 10 km/h (6 mi/h). Lorsque ce mode est actif, la hauteur sur route sera automatiquement sélectionnée si le véhicule roule à plus de 40 km/h (24 mi/h).

Témoin d'avertissement de suspension



Le témoin d'avertissement de suspension du tableau de bord s'allume brièvement en rouge et en jaune dans le cadre d'un contrôle des ampoules lorsque vous tournez le commutateur d'allumage en position II.

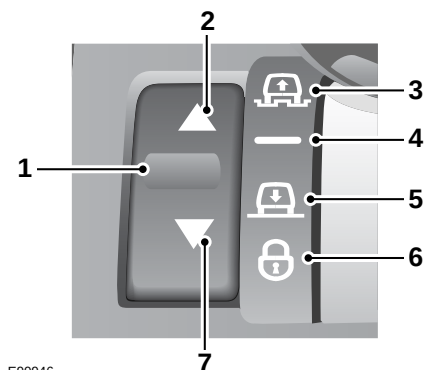
Si le témoin jaune s'allume, cela signifie qu'un défaut de suspension a été détecté, mais que vous pouvez continuer à conduire le véhicule normalement.

Si le témoin rouge clignote, cela signifie qu'un grave défaut de suspension a été détecté ; conduisez prudemment jusqu'à ce que vous ayez consulté un technicien qualifié.

L'allumage du témoin d'avertissement s'accompagne de l'émission d'un signal sonore.

Suspension pneumatique

REGLAGE DE LA SUSPENSION



E90946

1. Commutateur de relevage/d'abaissement
2. Témoin de relevage
3. Témoin du mode tout-terrain
4. Témoin du mode sur route
5. Témoin d'accès
6. Témoin de verrouillage
7. Témoin d'abaissement

Témoins de la hauteur de suspension

Les témoins **2** ou **7** s'allument pour indiquer la direction du mouvement. Ils s'éteignent une fois que le changement de hauteur a eu lieu.

Si vous tentez un changement de hauteur qui est refusé par le système, par exemple la modification de la hauteur alors que le véhicule roule, les témoins **2** et **7** clignotent deux fois de suite et un signal sonore retentit. Un message apparaît sur l'afficheur.

Le témoin clignotant **2** ou **7** indique que le système est en attente ou qu'il va prendre automatiquement le pas sur le choix du conducteur si les critères de vitesse sont dépassés.

Hauteur d'accès

Si vous sélectionnez la hauteur d'accès alors que le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h), les témoins **5** et **7** se mettent à clignoter pour indiquer que le système attend une réduction de la vitesse. La demande de hauteur d'accès est annulée si le véhicule n'a pas suffisamment ralenti au bout d'une minute.

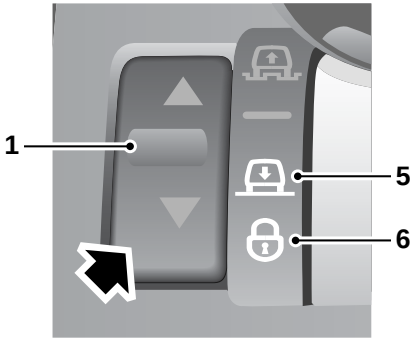
Si la vitesse du véhicule passe en dessous de 20 km/h (12 mi/h), le témoin **4** s'éteint et le système ordonne l'abaissement de la hauteur du véhicule. Le témoin **5** s'allume et le témoin **7** continue à clignoter.

La vitesse du véhicule doit passer en dessous de 8 km/h (5 mi/h) au bout d'une minute pour éviter l'annulation de la demande. Les témoins **5** et **7** s'allument. Lorsque le véhicule atteint la hauteur d'accès, le témoin **7** s'éteint.

Vous pouvez sélectionner la hauteur d'accès dans les 40 secondes qui suivent la coupure du contact si vous n'avez pas ouvert la porte conducteur pendant ce laps de temps.

Suspension pneumatique

Mode hauteur limitée (verrouillée à la hauteur d'accès)



E90947

Lorsque la suspension est réglée à la hauteur sur route ou hauteur d'accès et que la vitesse du véhicule ne dépasse pas 35 km/h (22 mi/h), appuyez sur le commutateur de relevage/d'abaissement **1** en direction du sol pendant une seconde. Les témoins **5** et **6** s'allument pour confirmer votre sélection, et un signal sonore retentit.

Vous pouvez annuler la fonction de verrouillage à la hauteur d'accès en appuyant sur le commutateur de relevage/d'abaissement en direction du plafond pendant une seconde. Le témoin **6** s'éteint.

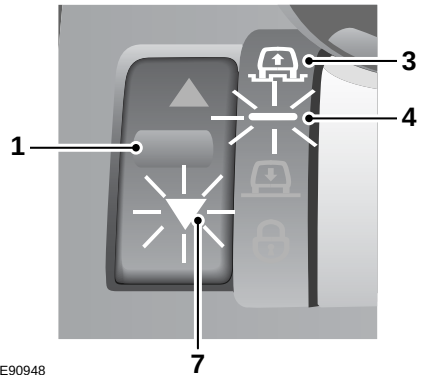
Note : Lorsque la fonction de verrouillage à la hauteur d'accès est annulée, la suspension passe à la hauteur sur route si la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h (6 mi/h).

Passage de la hauteur tout-terrain à la hauteur d'accès

Lorsque la suspension est réglée à la hauteur tout-terrain, appuyez une fois sur le commutateur **1**, puis une seconde fois avant que le témoin **7** ne s'éteigne.

Le système ordonne automatiquement le retour de la suspension à la hauteur tout-terrain si le véhicule roule à plus de 10 km/h (6 mi/h).

Témoins d'avertissement de changement automatique de la hauteur



E90948

Lorsque la suspension est réglée à la hauteur tout-terrain, à la hauteur d'accès ou est verrouillée à la hauteur d'accès (hauteur limitée), sa hauteur change automatiquement lorsque la vitesse du véhicule dépasse des niveaux prédéterminés.

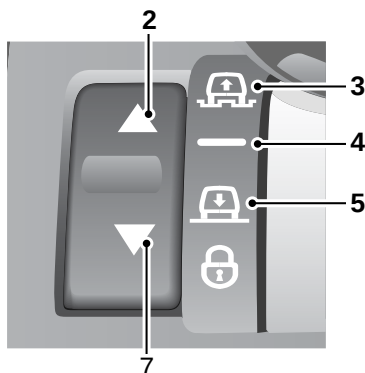
Lorsque la suspension est réglée à la hauteur tout-terrain ou est verrouillée à la hauteur d'accès, elle vous avertit lorsque le véhicule se rapproche d'un seuil de vitesse. Un signal sonore retentit, un message apparaît sur l'afficheur et le témoin de hauteur sur route **4** et le témoin **3** ou **7** clignotent.

Le témoin d'avertissement de vitesse relatif à la hauteur tout-terrain est indiqué ci-dessus. Si le véhicule ralentit, le témoin d'avertissement disparaît.

Suspension pneumatique

Annulation en raison de l'ouverture d'une porte

Si une porte est ouverte au cours d'un changement de hauteur à l'arrêt, le changement de hauteur est suspendu.



E90949

Le témoin de la hauteur cible 3, 4 ou 5 reste allumé et le témoin de relevage 2 ou d'abaissement 7 clignote.

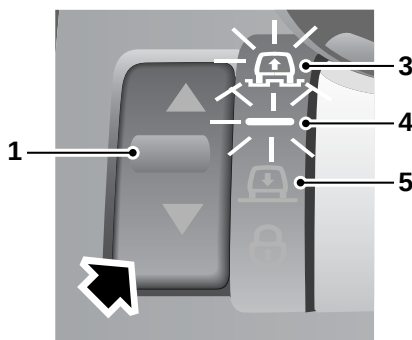
Le changement de hauteur reprend si toutes les portes sont fermées dans les 90 secondes.

Si ce n'est pas le cas, le témoin de relevage 2 ou d'abaissement 7 s'éteint et les témoins d'indication de hauteur au-dessus ou en dessous de la position actuelle s'allument.

Vous pouvez réinitialiser le système en sélectionnant une nouvelle hauteur à l'aide du commutateur de relevage/d'abaissement 1 ou en coupant le contact.

Mode surélevé

Si le bas de caisse du véhicule touche le sol et que le système d'antipatinage se déclenche, le mode surélevé entre automatiquement en action de façon à surélever le véhicule.



E90950

Le témoin 3 se met à clignoter dès que le mode surélevé entre en action. Un message apparaît sur l'afficheur. Les témoins 3 et 4 clignotent si la suspension se trouve entre les hauteurs tout-terrain et sur route.

Pour quitter le mode surélevé, appuyez brièvement sur le commutateur de relevage/d'abaissement 1 vers le haut ou le bas ou conduisez le véhicule à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) pendant 30 secondes.

Note : Vous ne pouvez pas sélectionner le mode surélevé manuellement.

Suspension pneumatique

Relevage supplémentaire en mode surélevé

Lorsque le mode surélevé a été sélectionné et que le relevage automatique du véhicule est terminé, vous pouvez demander un relevage supplémentaire du véhicule de façon à éviter un obstacle. Cela peut être particulièrement utile lorsque le mode surélevé a été sélectionné sur des surfaces molles.

Pour demander un relevage supplémentaire, attendez que le témoin de relevage **2** s'éteigne et appuyez pendant 3 secondes sur le commutateur **1** tout en appuyant sur la pédale de frein. Un signal sonore retentit pour confirmer que la demande a été acceptée. Le témoin **2** reste allumé pendant toute la durée de relevage du véhicule.

Pour quitter le mode surélevé, appuyez brièvement sur le commutateur de relevage ou d'abaissement. Sinon, le véhicule s'abaissera automatiquement si sa vitesse dépasse 5 km/h (3 mi/h) pendant 30 secondes.

Immobilisation de la suspension

Si le système ordonne un changement de la hauteur de suspension, mais détecte que le mouvement est gêné par un obstacle, il immobilise la suspension.

Les témoins fonctionnent de la même façon que pour le mode surélevé et un message identique apparaît sur l'afficheur de messages. En mode surélevé, appuyez sur le commutateur **1** vers le haut ou le bas, ou conduisez le véhicule à plus de 20 km/h (12 mi/h) pour quitter cet état d'immobilisation de la suspension.

Fonctionnement à distance

AVERTISSEMENT



La télécommande fonctionne efficacement de l'intérieur du véhicule. Il est donc important de la tenir constamment hors de portée des enfants.

Avant d'utiliser la télécommande de l'intérieur du véhicule, assurez-vous qu'un adulte responsable vérifie qu'il n'y a pas d'obstacles sous le véhicule et surveille le processus d'abaissement.

Tous les changements de hauteur de suspension doivent faire l'objet de la plus grande vigilance lorsqu'une remorque est attelée au véhicule.

Vous pouvez programmer la télécommande pour commander la suspension pneumatique.

Suspension pneumatique

MESSAGES CONCERNANT LA SUSPENSION PNEUMATIQUE

Si votre véhicule est équipé d'un afficheur de messages, des messages relatifs au système de suspension pneumatique peuvent s'afficher.

Message	Signification	Mesure à prendre
MISE EN GARDE RISQUE TOUCHER SOL AVEC SUSPENSION A LA HAUTEUR NORMALE	Quand le système Terrain Response devrait avoir activé la hauteur tout-terrain mais que vous avez abaissé manuellement le véhicule (ou que le système ne peut pas élever le véhicule).	Augmentez la suspension manuellement pour atteindre la hauteur tout-terrain si cela est possible et approprié.
RECOMMANDATION : LEVER SUSPENSION A HAUTEUR T-T DANS BOUE-ORNIERES PROFDE	Dans des ornières profondes, il est recommandé de lever le véhicule à hauteur tout-terrain. En gamme basse, c'est automatique. Si le programme boue/ornières est utilisé en gamme haute, vous devez le faire manuellement.	Levez manuellement la suspension à la hauteur tout-terrain.
REMETTRE SUSP. HAUTR NORMALE SI PAS D'OBSTACLE	La suspension est encore en mode surélevé.	S'il n'y a pas d'obstacle, sélectionnez la suspension requise.
RALENTIR OU VEHICULE S'ABAISSERA/SE SOULEVERA	Le véhicule s'abaissera/se soulèvera automatiquement si la vitesse du véhicule augmente.	Ralentissez ou bien acceptez le changement de hauteur.
SUSPENSION FERMER PORTE PR CHANGER HAUTR	Le changement de hauteur de la suspension pneumatique ne se fait pas parce qu'une porte est ouverte.	Fermez toutes les portes.
DEFAUT SUSPENSION	Un défaut a été détecté dans le système de suspension pneumatique. Le système fonctionne normalement.	Consultez un technicien qualifié immédiatement.
DEFAUT SUSPENSION VITES MAX 50 KM/H	Un défaut important a été détecté dans le système de suspension pneumatique qui pourrait entraîner une perte de contrôle.	Conduisez doucement jusqu'à ce que le défaut soit corrigé.

Suspension pneumatique

Message	Signification	Mesure à prendre
DEFAULT SUSPENSION HAUTEUR NORMALE SEULEMENT	Un défaut a été détecté dans le système de suspension pneumatique. Seule la hauteur normale est disponible.	Consultez un technicien qualifié immédiatement.
DEFAULT SUSPENSION ARRET SECURITE ARRET MOTEUR	Panne de composant primordial.	Arrêtez immédiatement le véhicule et consultez un technicien qualifié.
SUSPENSION VIT. TROP ELEVÉE PR CHANGER HAUTR	Un changement de hauteur est requis mais une vitesse trop élevée l'en empêche.	Réduisez la vitesse du véhicule.
SUSPENSION DEMARRER MOTEUR POUR LEVER VEHIC.	Le véhicule ne peut être élevé que si le moteur tourne.	Démarrez le moteur.
SUSPENSION S'ELEVE QUAND SYSTEME REFROIDI	Le compresseur de suspension pneumatique est en train de refroidir. Le véhicule s'élèvera quand le compresseur sera à la température adéquate.	Attendez que la suspension commence le levage.